

Le Crès, le 29 juillet 2003

Monsieur le Préfet
Place des martyrs de la Résistance
34000 MONTPELLIER

Service : secrétariat général
Affaire suivie par : Thierry ROLLAND
Réf : TR /URBANISME

Objet : projet d'aire d'accueil des gens du voyage

Monsieur le Préfet,

Vous avez reçu par courrier, en date du 10 juillet 2003, trois propositions issues de la volonté conjointe des communes de Castelnaud-le-lez, Jacou et Le Crès de réaliser une aire d'accueil des gens du voyage.

Je tiens par la présente à modifier le projet éventuel concernant Le Crès (site n°3).

En effet, mes services ont attiré mon attention sur le caractère dangereux de la parcelle CA n°217 en raison des risques d'inondations. Ce terrain fait même l'objet d'une inscription au projet de plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) dont vous avez la responsabilité. Vérifications faites, il s'avère que lors des pluies de septembre 2002, l'accès de cette parcelle était complètement obstruée rendant une évacuation potentielle périlleuse en cas d'intempéries.

Par ailleurs, ce site est situé à proximité immédiate d'une entreprise de production de bitume, les émanations et bruits peuvent représenter un risque pour la santé des riverains.

Je vous fais une nouvelle proposition dont vous trouverez ci-joint un dossier complet.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Pierre Bonnal

Copie : M le Maire de Castelnaud-le-lez
M le Maire de Jacou